

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 36

Vereinsnachrichten: Ein Zug mit französischen Kindern

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut dire, en effet, que la troupe ne dispose que de moyens de transport limités, que ses besoins sont très variables, donc difficiles à évaluer, et qu'elle doit en outre garder toute sa mobilité. Aussi ne peut-elle pas être dotée de lits, de montures de lit et de linge. Mais il lui fallut souvent installer des infirmeries dans des endroits isolés ou dans des régions où la population est très clairsemée, et là où il n'y a rien, le soldat sanitaire même le plus ingénieux ne peut rien trouver.

Toutefois, l'installation d'hôpitaux centraux exige du matériel pour un nombre de lits très grand pouvant aller jusqu'à quelques centaines, et on ne peut, cela se conçoit, trouver ce matériel sur place.

Dans tous les cas de ce genre, nous avons pu obtenir du matériel de la Centrale du matériel de la Croix-Rouge. Ce matériel a été alors prélevé sur les stocks des sections locales ou, au besoin, demandés aux grands dépôts.

Nous avons toutefois besoin de matériel de la Croix-Rouge non seulement pour ces installations purement militaires, mais aussi, maintenant, pour les camps d'internés et de réfugiés, tout au moins dans la mesure où ils dépendent de l'Armée.

Etat du matériel: Au début de la mobilisation, l'effectif comprenait du matériel neuf, du matériel plus ou moins ancien mais peu usagé, et du matériel provenant de collectes, qui avait déjà subi un usage prolongé.

On comprendra que l'utilisation du matériel fit ressortir d'importantes différences de qualité: le matériel neuf se révéla excellent sur toute la ligne, de qualité bien supérieure à ce qu'on en attendait normalement. C'est ainsi qu'après quatre ans d'utilisation, l'usure des draps n'est que de 5% environ de l'effectif total.

Les organes compétents ont autant que possible aussi veillé à maintenir le matériel en bon état. Ce fut chose facile dans les ESM où des ouvriers, dotés d'un personnel qualifié, avaient été ouverts. C'était moins aisé en ce qui concerne le matériel se trouvant dans la troupe, car l'usure y est beaucoup plus forte, et il y manque souvent aussi la surveillance et la compréhension nécessaires.

Les périodes de convalescence, où les malades sont peu surveillés et ne sont pas occupés, présentent un certain danger pour le matériel. Les soldats sont alors volontiers tentés de mettre leur force à l'épreuve, et si par malheur la vivacité s'en mêle, les tables de nuit, voire même les lits risquent fort d'être pris à partie. Mais comme ni les lits, ni les couvertures, ni le linge ne sont faits pour servir à des épreuves de force, ils subissent la plupart du temps des dommages qui, il est vrai, sont autant que possible réparés sur place et aux frais des responsables.

Le matériel de la Croix-Rouge entreposé comme réserve de guerre dans nos dépôts est absolument parfait, ainsi qu'en témoignent des contrôles permanents. Il faudra certainement amortir le matériel de la Croix-Rouge usagé, qui se trouve dans l'exploitation proprement dite, car, après cinq ans de guerre, il présente de fortes traces d'usure.

Autres besoins en matériel: Je puis me résumer sur ce point. Je tiens tout d'abord à vous confirmer ce que le médecin-chef de l'Armée a déclaré à la dernière conférence des présidents de section du 21 mai 1944: «La Croix-Rouge suisse a pleinement satisfait à nos demandes de matériel sanitaire».

L'Armée doit encore collaborer avec votre Centrale du matériel pour remplacer les stocks de matériel sur le point de s'épuiser. Il est actuellement extrêmement difficile de se procurer du matériel, et ce n'est qu'en cas d'impérieux besoin dûment prouvé qu'on peut compter obtenir les matières premières indispensables. S'il devait s'avérer nécessaire de confectionner encore des effets d'habillement à l'aide d'étoffes livrées par exemple par les Alliés, nous savons qu'il se trouvera immédiatement dans les sections des aides bénévoles pour accomplir cette besogne.

Pour terminer, j'aimerais saisir cette occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à mettre à la disposition de l'Armée un matériel sanitaire suffisant. Il va sans dire que ces remerciements vont aussi au colonel Remund, médecin-chef actuel de la Croix-Rouge, ainsi qu'aux directrices de la Centrale du matériel, M^{lle} Bigler et M^{me} Jordi, et à leurs collaboratrices; je n'oublierai pas non plus les nombreuses personnes qui ont prêté une aide désintéressée aux sections.

Nos femmes ont accompli un immense labeur dans des conditions souvent difficiles.

Elles se sont fait soldats pour nos soldats!

Le général Willé n'a-t-il pas dit, dans ses définitions «De l'esprit militaire»,

que seul le bon travail porte des fruits,
que le travail ne peut être exécuté aujourd'hui qu'avec une attention soutenue,

que le mauvais travail est une honte,
que le véritable esprit militaire ne dépend ni du sexe ni de l'uni-
forme, et
qu'il y a parmi les femmes plus de soldats que parmi les hommes.

Par leur activité empreinte du plus pur esprit de sacrifice, nos femmes l'ont prouvé.

Ein Zug mit französischen Kindern

Anfangs der nächsten Woche werden 700—900 französische Kinder aus Hochsavoyen in Genf eintreffen. Es handelt sich bei diesem Transport um die bedürftigsten Kinder eines französischen Flüchtlingslagers, die seinerzeit aus kriegsheimgesuchten Städten evakuiert worden waren und die wir durch ein provisorisches Ueber-einkommen für einen Aufenthalt von drei Monaten in die Schweiz bringen können; für die Unterbringung dieser Kinder in Familien ist bereits gesorgt. Ob die Wiederaufnahme der regulären Kinderzüge für die Zukunft möglich ist, steht heute noch nicht fest.

Das Versprechen

Ein Grenzdienst-Erlebnis.

«Alarm!» — Der diensttuende Grenzwächter hat es in unser Kantonement geschrien.

Es gibt keinen Befehl, kein Wort, das schneller und vollständiger weckt. Die Leute fahren aus dem Stroh, Taschenlampen blitzen auf, Bajonette klappern. Kaum dass ein Wort fällt. Eile ist alles.

«Was ist los? — Wohin?» frage ich.

«Massenübertritt — zwischen Posten fünf und sechs.»

Wir reißen die Karabiner aus den Rechen und stolpern in die Nacht hinaus. Im Eilschritt geht es der bewaldeten Talsenke zu, in deren Tiefe die Grenze verläuft, einem moorigen Bach entlang.

Wir brauchen nicht mehr um weitere Auskunft zu fragen. Ein bellendes Geknatter zerreisst die Nachtstille. Maschinengewehrfeuer! Dazwischen einzelne Gewehrschüsse.

Das verschlungene Grenzerweglein ist uns in den langen Grenzdienstwochen vertraut geworden. Auch die Waldnacht hemmt unsere Eile nicht.

Schon hören wir Stimmen vor uns, Befehle, klagende Rufe. Und jetzt ein lautes, aufpeitschendes Schreien, das Schreien einer Frauenstimme.

Plötzlich sehen wir uns von Menschen umgeben, von erregt redenden oder stumm kauern den Gruppen; die Flüchtigen. Es sind Männer, Frauen und Kinder jeden Alters.

Dort vorne, hart an der Grenze, stehen unsere Soldaten, die auf Patrouille waren. Von dorther tönt auch das aufwühlende Schreien der Frau. «André! — André — Dédé!» vermag ich zu verstehen.

«Was hat die Frau?» frage ich einen unserer Posten, einen braven Gefreiten.

Der Gefragte schaut mich seltsam starr an und weist mit lang-samer Gebärde, ganz und gar nicht militärisch, über den Grenzbach hinüber. «Ihr Kind — es ist drüben geblieben!»

Ich weiss, dass er selbst zuhause drei Kinder hat.

«Dédé! — Dédé!» schreit die Frau neben uns von neuem mit heiserer, sich überschlagender Stimme. Ich vermag von ihr nur ein undeutliches Profil zu erkennen, weiss sonst nichts von ihr, höre nur ihren Ruf — und das genügt!

Für einen Augenblick tauchen jenseits des Baches die grauen Uniformen der deutschen Grenzer auf. Das Gewehrfeuer ist längst verstummt.

«Gebt doch das Kind heraus!» schreit plötzlich mein Gefreiter in aufflammender Wut hinüber. «Was habt ihr davon?»

«Tut uns leid — geht nicht. Wir handeln nach Vorschrift.» tönt es zurück.

Die Frau kauert laut jammernd am Boden. Ein etwa sechsjähriges Mädchen drängt sich weinend an sie. Ein grossgewachsener Mann steht mit hängenden Armen daneben.

«Wie ist es nur möglich gewesen, dass das Büblein zurück-
blieb», frage ich den Gefreiten.

«Als sie noch ein paar hundert Meter von der Grenze entfernt waren, wurden sie von den Deutschen entdeckt», erklärte der Gefreite. «Diese begannen sogleich zu schiessen. Dadurch wurden wir aufmerksam. Kaum waren wir hier, kamen bereits die Ersten in wilder Flucht gerannt. Dieser Frau da half ich aus dem Bach. Sie schleppte das Mädchen mit sich. So viel ich verstehe, sollte der Mann dort, ich glaube, es ist ihr Schwager, das Büblein betreuen, er umgekehrt glaubte es bei der Mutter».

Es blieb keine Zeit mehr zu weiteren Gesprächen. Schon war die Heerespolizei eingetroffen, und es galt, die Leute zur Sichtung